

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SEANCE DU 28 MAI 2015**

**N°1 :**

**OBJET : Attribution d'une prime exceptionnelle à Mme Isabelle Sallé et M. Nicolas Combes**

**Présents :**

**Département du Doubs**

Mme Christine BOUQUIN, Présidente  
Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente  
M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président  
M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller Départemental  
M. Claude JEANNEROT, Conseiller Départemental  
Mme Géraldine LEROY, Conseillère Départementale

**Etat**

M. Stéphane FRATACCI, Préfet de Région  
Mme Claire CHATON-AUBEY, Directrice-adjointe des affaires culturelles de Franche-Comté

**Conseil Régional de Franche-Comté**

M. Loïc NIEPCERON, Conseiller Régional

**Ville d'Arc-et-Senans**

M. Jacques MAURICE, Maire

**Ville de Salins-les-Bains**

M. Gilles BEDER, Maire

**Personnalités qualifiées**

M. Antoine BREHARD, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations  
M. François FAVORY  
M. Daniel BOUCON  
M. Denis GRANDJEAN

**Représentants du personnel de l'EPCC**

Mme Nathalie DURAND-BRETON, responsable librairie boutique  
M. Lionel VIARD, responsable de la programmation culturelle

M. Jean-Paul PROST, Comptable de l'EPCC

**Pouvoirs :**

M. Bernard FALGA, Directeur Régional des Affaires Culturelles a donné pouvoir à Mme Claire CHATON-AUBEY  
Mme Sylvie MEYER, Vice-Présidente du Conseil régional de Franche-Comté a donné pouvoir à M. Loïc NIEPCERON  
M. Alain DAUBAS, Direction régionale EDF a donné un pouvoir non nominatif attribué à M. Claude JEANNEROT

**Absents excusés :**

Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles du Canton de Neuchâtel  
M. Patrick BONTEMPS, Adjoint au Maire de la Ville de Besançon

**Rapporteur :** M. Claude JEANNEROT, Président sortant de l'EPCC, Conseiller départemental du Doubs

\*\*\*\*\*

**EXPOSE**

Le Président souhaite remercier Monsieur Nicolas Combes et Madame Isabelle Sallé qui, durant presque une année, ont assumé un intérim de la Direction de l'EPCC dans un contexte difficile. Ils ont permis que se déroule efficacement le processus de recrutement du nouveau directeur et que le personnel de la Saline retrouve une certaine sérénité au travail. Ils ne se sont pas contentés de gérer le quotidien, et ont mis tout leur investissement au service du développement de l'EPCC et de la préparation de l'avenir.

# Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Aussi, en accord avec Monsieur Hubert Tassy et si le Conseil d'Administration l'accepte, le Président propose d'attribuer une prime exceptionnelle représentant 35 % de leur salaire brut sur un mois à Madame Isabelle Sallé et Monsieur Nicolas Combes en remerciement de leur investissement, même si ce n'était pas là la motivation de ces deux co-directeurs par intérim.

Vote à main levée :

Membres : 19

Pour : 19

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APRES AVOIR VOTE

**ACCEPTÉ** à l'unanimité l'attribution d'une prime exceptionnelle à M. Nicolas Combes et Mme Isabelle Sallé représentant 35 % de leur salaire brut sur un mois.

Le Président sortant de l'EPCC

Claude JEANNEROT

La Présidente entrante de l'EPCC

Christine BOUQUIN

EPCC Salins royale d'Arc-et-Senans  
Certifié exécutoire par le Président du  
Conseil d'Administration  
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 22.06.15  
Et de la publication le : 22.06.15

Préfecture de la région Franche-Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité DRCT  
Reçu le 22 JUN 2015